

Rapport de la sous-commission des comptes 2009

du Dicastère de Monsieur Jean-Pierre Veya

Composition de la sous-commission

Madame Annie Clerc-Birambeau (PS)
Madame Aline Fleury (Les Verts), rapporteure
Monsieur Marc Schafroth (UDC)

La sous-commission s'est réunie le jeudi 25 mars 2010 de 8h45 à 16h45, dans les locaux du service de la jeunesse, rue de la Serre 12.

La séance s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

Les personnes suivantes sont intervenues dans cet ordre :

Bibliothèques

M. Jacques-André Humair

Affaires culturelles

Mme Daniela Agustoni-Steiner

Musées

M. Arnaud Maeder

Mme Sylviane Musy

Mme Nicole Bosshart

M. Jean-Michel Piguet

M. Ludwig Oechslin

Mme Lada Umstätter est excusée (cours professionnel)

Service de la Jeunesse

M. Alexandre Bédât

Service des sports

M. Alexandre Houlmann

501-502 Bibliothèques (M. J.A. Humair)**501 Bibliothèque de la ville**

M. Humair explique que les dépassements de budget dans les groupes 30 (personnel) et 31 (biens-services et marchandises) sont en bonne partie compensés par des recettes et la recherche de financements extérieurs.

Pour le groupe 30, M. Humair donne l'exemple du fonds Jacot-Guillarmod. Il s'agit d'une famille prestigieuse, dont le père, guide-alpiniste, a déposé à la bibliothèque son journal composé de plaques de verres. Des fonds d'un total de CHF 241'000.- ont été reçus (Loterie romande, association Memoriav et canton). Avec cet argent, une collaboratrice scientifique a pu être engagée pour numériser ce fond qui projette du travail jusqu'en 2012. Une exposition est déjà prévue en 2015 au Musée des Beaux-Arts en collaboration avec l'Université de Neuchâtel.

CHF 12'000.- ont été dépensés pour le remplacement d'un congé-maternité. Un apprenti supplémentaire a été accueilli venant de l'Ecole Pierre-Coullery, et son salaire a été partagé entre les deux institutions.

Un-e commissaire félicite M.Humair d'accueillir autant d'apprentis, qui suivent diverses filières de formation.

M. Veya donne quelques nouvelles du groupe de travail qui comprend le Canton et les 3 villes, ainsi que les directeurs des diverses bibliothèques. Le scénario actuellement privilégié consiste en une bibliothèque multi site d'importance cantonale, qui ne comprendrait pas, dans un premier temps, l'Université. Un nouveau directeur vient d'arriver à la BPUN, il s'agit de lui laisser du temps afin de réorganiser son institution et les relations avec les nombreuses bibliothèques universitaires. La prochaine réunion du groupe de travail à lieu après Pâques et la commission de la bibliothèque a été saisie du dossier.

M. Humair affirme clairement que CHF 700'000.- de subventions ne suffisent pas à couvrir l'entier des frais liés au mandat confié par le Canton à la bibliothèque de la Ville. Il souhaiterait que ce montant couvre au moins le coût réel des charges du DAV, soit environ CHF 1'100'000.-.

M. Veya rappelle qu'il s'agit de l'avenir des bibliothèques dans notre canton et il replace ces négociations dans le cadre du RUN 3 villes. Le Conseil d'État a aussi fait de cet objet un objectif prioritaire, avec l'ambition de créer une bibliothèque multi site d'importance cantonale. Le même objectif figure également dans le contrat d'objectifs de l'Université. M. Veya ose se demander quelle valeur ont ces documents pour les exécutifs s'ils ne sont pas suivis de projets fédérateurs.

M. Humair souhaite un désenchevêtrement pour la suite, ce qui signifie une meilleure équité et un plan de travail commun. Il imagine peu de changements sur le fond puisque les bibliothèques travaillent déjà en réseau, manque juste une base légale, et la volonté de donner une identité commune.

Un-e commissaire s'interroge sur un art.95 (concernant le DAV) qui n'apparaît nulle part dans les comptes. M. Veya répond que la liste des art.95 remis aux commissaires date de décembre et qu'il peut y avoir un léger décalage entre la liste et les montants effectivement engagés.

Un-e commissaire demande à quoi est due la légère baisse de recettes de la discothèque. M. Humair répond par l'accès facilité à la musique sur internet, il dit s'interroger sur comment la bibliothèque doit répondre à ce tournant technologique. Il insiste aussi sur le fait que les gens vont sur le site de la bibliothèque chercher des informations. Mais ces prestations offertes par la bibliothèque n'apparaissent pas de façon transparente. Cela demande pourtant du travail de maintenir un site internet, de le nourrir, de le rendre attractif.

M. Veya parle à ce propos des archives Express-Impartial mises en ligne sur le site de la bibliothèque pour les années jusqu'à 2005. M. Humair répond que 1800 connexions ont eu lieu sur cette page "Archives". La question se pose aussi pour les musées de savoir quelle part de l'inventaire rendre public.

Un-e commissaire relève le manque de communication sur ce que fait la bibliothèque. Il propose de faire des papiers plus souvent, d'entretenir l'élan. M. Humair acquiesce, mais trouve difficile d'être plus visible. Il annonce qu'une campagne d'affichage aura lieu avant l'action menée à la piscine l'été par la Bibliothèque des Jeunes pour le public-cible des jeunes et des enfants.

502 Bibliothèque des jeunes

M. Humair rappelle qu'il souhaiterait depuis plusieurs années pouvoir engager du personnel pour faire le travail d'équipement des livres. Durant l'année 2009, une auxiliaire, d'abord en MIP, puis en contrat de durée déterminée de 6 mois s'est chargée de ces tâches. Une réflexion doit être menée avec les RH pour un poste centralisé qui pourrait concerner la Bibliothèque de la Ville et la Bibliothèque des Jeunes.

500 Affaires culturelles (Mme D. Agustoni-Steiner)

Mme Agustoni nous informe que 2009 s'est avérée une année compliquée pour elle, car elle a été absente tout le début d'année. Ses tâches ont été assumées par M. Veya et son secrétariat. Elle nous annonce aller bien maintenant et avoir gardé le plaisir de travailler dans son domaine. Elle fait remarquer que son 60% de poste est supportable si elle peut être aidée pour les tâches de secrétariat qui lui prennent beaucoup de temps au détriment d'autres gros dossiers.

M. Veya dit entendre ses préoccupations et l'entrée en fonction du nouvel administrateur du dicastère, dès le 1^{er} juin, devrait apporter une aide complémentaire. Un inventaire des tâches effectuées jusqu'alors par le

secrétariat est en cours en vue du départ à la retraite de la secrétaire de direction, dans le but de dégager du temps à l'avenir pour soutenir la déléguée aux affaires culturelles.

Mme Agustoni nous informe qu'un stagiaire est actuellement présent (moitié pour les sports, moitié pour la culture), qu'elle manque de temps pour son suivi et lui délègue quelques tâches. Une personne en MIP remplace la secrétaire du dicastère, en arrêt maladie de durée indéterminée. Ces nouvelles personnes sont très utiles mais il y a beaucoup d'informations à transmettre et c'est du temps qui n'est pas consacré aux dossiers.

M. Veya précise que le bail des locaux pour artistes a pu être dénoncé seulement pour fin 2009. Cette dépense de loyer non budgétée a été compensée sur d'autres postes, tels que la danse, les activités culturelles diverses et la fête du 1^{er} août.

311 7300. Pour les archives communales, on a utilisé le matériel de l'année précédente. L'argent budgété n'a pas été dépensé par manque de locaux de stockage. La somme prévue devrait jouer pour cette année. Un-e commissaire propose de lisser ce compte sur 5 ans pour avoir une indication plus juste dans le prochain budget.

319 0300. La société Rodrigue, avec laquelle travaille la billetterie, s'est montrée d'accord que la Ville utilise un vieux stock d'environ 10'000 billets (équivalent d'une commande). Ce stock s'est constitué au fil des ans et des événements qui n'utilisent pas les billets bleus ordinaires (p.ex. Amplitudes). Mme Agustoni a aussi pu renégocier le contrat qui lie cette société à la Ville à un prix intéressant.

Groupe 36. Concernant les subventions, Un-e commissaire trouve qu'il manque un document avec l'évolution des subventions dans le temps, sur plusieurs années. M. Veya s'engage à nous le faire parvenir, et Mme Agustoni nous rend attentifs au fait que les projets soutenus sont très variés et ne reviennent pas forcément chaque année !

365 1400. Un-e commissaire relève l'étrangeté des centimes de la somme dépensée. Cela s'explique par une facture payée par la Ville aux Armes-réunies pour pouvoir répéter à Polyexpo avant une manifestation de fanfare en marche.

Comment expliquer l'absence des fanfares de la Ville au 1^{er} août ? M. Veya répond que le problème dure depuis plusieurs années. C'est une période de vacances et les fanfares ne disposent pas d'un effectif suffisant. C'est la fanfare de Montlebon qui les remplace.

Un-e commissaire déplore le manque d'équité entre les subventions aux fanfares et celles aux clubs d'accordéon, qui semblent plus disponibles à participer à des événements. M. Veya répond que les clubs d'accordéon comptent de moins en moins d'adhérents. Pourquoi ne pas réunir ces clubs... mais chacun a son histoire, il y a d'énormes réticences. Mme Agustoni précise qu'en théorie, les fanfares sont tenues de participer à certains événements, mais qu'en réalité c'est plus difficile même si on sait que certaines fanfares vont quand même gratuitement dans les homes et les hôpitaux quelquefois par année. Mme Agustoni regrette ce manque de visibilité en ville des fanfares. Elle relève que les fanfares ont fait l'effort de se mettre autour d'une table pour la formation des jeunes musiciens et que la solution trouvée avec le conservatoire fonctionne bien.

M. Veya soutient l'idée de réfléchir aux critères de subvention, comme cela a été fait pour les chœurs.

Art.95. Le crédit d'étude pour la réhabilitation de la salle de musique apparaît dans les comptes du service d'architecture et bâtiment.

365 7710. Cette somme est compensée par une recette. Il s'agit d'une ristourne sur des contrats d'assurance signés par la Ville. La condition, posée par la centrale suisse de cette assurance à la ristourne, est que cet argent soit dépensé pour des projets culturels et que c'est une enveloppe supplémentaire bienvenue pour la culture sur trois ans.

Musées

Remarques générales

M. Veya nous informe que le travail a continué depuis le rapport au Conseil général de novembre 2009. Après des années plutôt conceptuelles, le travail est devenu plus concret et s'est intensifié. Il nous est rappelé l'engagement dès le 1^{er} juin du nouvel administrateur du dicastère, M. Huther. Sa priorité sera l'organisation des musées, il sera également associé au travail des services pour le prochain budget.

Ont occupé le comité de direction des musées, outre les affaires courantes, dans un excellent état d'esprit empreint d'écoute et de respect mutuel :

- la semaine des musées, qui sera reconduite cette année
- le dépôt des collections. Un cahier des charges a été rédigé pour imaginer des solutions communes et réfléchir aux espaces et conditions de conservations des collections.
- une collaboration avec le SIEN pour l'inventaire des musées et le choix d'un logiciel métier.
- l'organisation de la régie-conciergerie.

511 Musée d'histoire naturelle (MHNC) (M. A. Maeder)

M. Maeder parle de 2009 comme d'une année satisfaisante. Il relève une baisse de fréquentation au MHNC, attribuée selon lui à la prolongation de l'exposition « lézards » sur plus d'une année.

M. Veya informe d'un dépassement de CHF 80'000.- sans compter un art.95 pour étude du Naturama (CHF 100'000.-).

309 1000. Les formations prévues ont été annulées par l'ICOM.

3171500 En 2009, peu de demandes de civilistes ont été enregistrées. M. Maeder choisit en fonction des profils pour que la personne soit la plus compétente vis-à-vis du musée.

Un-e commissaire demande des nouvelles du Naturama.

M. Maeder répond que l'architecte S. Grard a imaginé un bâtiment original avec le même nombre d'étages que le bâtiment actuel. Ce projet répond en tous points aux besoins du MHNC (locaux d'exposition, de travail, animations, stockage, projection). Des considérations paysagères ont été prises en compte aussi pour que la construction s'intègre bien au Bois-du-Petit-Château, et que le cachet de son entrée soit conservé.

Une réflexion a été menée pour savoir s'il était judicieux d'intégrer les locaux du vivarium (qui ont 20 ans) dans ce projet.

733 Parc zoologique

M. Maeder annonce qu'il s'agit de la meilleure année depuis que le comptage existe, 128'000 visiteurs sont venus au vivarium, ce qui en fait le site le plus visité du canton. L'année 2009 a marqué les 40 ans du vivarium et des animations ont eu lieu tout au long de l'année, au rythme d'environ une par mois, qui ont eu un succès retentissant. A noter que l'équipe des collaborateurs s'est engagée pour une part bénévolement dans ces animations, avec le souci de marquer cet anniversaire. Seul bémol : la grande fête prévue en septembre a dû être annulée pour cause de pandémie de grippe A H1N1 ; elle aura lieu courant 2010.

D'autres événements ont marqué l'année tels que le pique-nique des nounours, ou la nuit de la chouette.

La station de soins fonctionne bien, l'occasion de rappeler que les frais de vétérinaire sont pris en charge par les amis du parc. Ces mêmes amis ont aussi accordé un soutien pour le réaménagement de l'enclos des rats-laveurs.

Les loutres sont devenues un sujet national. Elles se baignent tous les jours, et elles s'adaptent très bien à notre climat. Elles sont très recherchées par le public et la récolte de fonds par les amis du parc

avoisine les CHF 30'000.- à ce jour. M. Veya précise qu'il y a aussi recherche de fonds institutionnels.

L'ours mâle souffre d'un comportement stéréotypé en phase de reproduction. Des mesures d'enrichissement sont mises en place pour le stimuler, par exemple un câble sur lequel on peut suspendre et cacher de la nourriture, ou des bottes de foin avec du sang pour son odorat. A noter que l'enclos est aux limites inférieures en termes d'espace.

M. Veya ose une comparaison avec le budget de CHF 14 mio du nouvel enclos des ours à Berne, un coût énorme pour un résultat mitigé. Un groupe de travail élargi avec le SUE, les Espaces verts, le SAB a été créé avec le but de mieux "végétaliser" le parc pour éviter l'effet barrière, et assurer une cohérence dans l'aménagement.

La rocaille en face des chouettes Harfang sera plantée avec de la végétation typique des pâturages neuchâtelois. M. Maeder donne l'exemple du zoo de Bâle où travaille un paysagiste à plein temps. Les jeux se dégradent vite, il faudra vraisemblablement détruire le château en bois pour des questions de sécurité. Des pannes répétées sont à déplorer à la fontaine ludique.

M. Maeder termine par un crève-cœur en tant que porte-parole de toute l'équipe de collaborateurs du parc : il regrette amèrement que la réfection du réseau d'eau du parc soit passée à la trappe à cause des économies de CHF 8 mio décidées par le Conseil Général. L'étude par l'ingénieur était faite, il craint que ces travaux ne soient pas seulement repoussés d'un an et que l'argent déjà investi soit perdu. Ces travaux auraient fait le bonheur des soignants. Il est déçu que cette occasion en or pour faire ces travaux n'ait pas été saisie.

Art.95 La grosse fraiseuse à neige s'avère bien utile. A relever le moteur écologique, qui peut être mis sur électrique.

318 1100. Un-e commissaire demande le résultat de l'envoi de lettres aux éventuels fournisseurs de viande. Les résultats sont décevants, aucun n'a répondu, sauf Coop et Migros qui ont clairement refusé pour des questions de normes d'élimination de la viande. De l'élevage (rats, souris, insectes, cochons d'inde) est déjà fait pour nourrir certains animaux, difficile de faire plus. Un-e commissaire propose de contacter directement les paysans de la région. M. Maeder répond que la chambre froide à disposition est petite et ne permet pas beaucoup de stockage.

512 Musée d'histoire (Mme S. Musy)

Mme Musy relève une augmentation de 1000 visiteurs sur l'année. Un fort accent a été mis sur les animations. Des activités ont été organisées pendant les vacances d'automne par un civiliste par ailleurs enseignant. Une collaboration est menée avec la Louvrée, avec des contes et l'intervention de la directrice.

Le projet est d'accueillir 8'000 à 10'000 visiteurs après la rénovation prévue. M. Veya parle d'une estimation prudente. M. Oeschlin se montre convaincu que des synergies sont possibles avec le MIH car les deux musées sont complémentaires. Au MIH, il y a entre 30 et 40'000 visiteurs par an dont le 60% de visiteurs viennent d'ailleurs. M. Oeschlin est convaincu que le MH peut tabler sur 15'000 visiteurs, avec un travail encore plus proche sur le contenu de chaque institution. M. Veya enchaîne sur l'importance d'imaginer des offres attractives pour les personnes et les groupes (342 groupes au MIH en 2009).

Mme Musy insiste sur l'urgence de choisir un logiciel pour l'inventaire du musée. Une assistante scientifique est présente depuis mai 2009, elle doit travailler sur un logiciel provisoire fourni par le SIEN. C'est dommage que des civilistes qui ont des compétences soient limités à cause de l'absence d'outils informatiques.

314 2400. Un-e commissaire demande si les travaux effectués en urgence pourront être récupérés dans le cadre de la rénovation. Mme Musy dit avoir dû parer au plus pressé pour juste permettre au musée de fonctionner. M. Veya renchérit en disant que le bâtiment a le droit de rester ouvert seulement parce que des travaux sont prévus à court terme. Les normes de sécurité-feu et d'électricité ne sont plus respectées.

513 Musée international d'Horlogerie (Mme N. Bosshart, M. Piguet, M. Oeschlin)

M. Piguet nous annonce l'achat d'une horloge, pièce unique, pour un montant de CHF 300'000.-. Il nous est rappelé que ce sont les amis du musée qui financent ce genre d'achats. Les dons ont permis des achats de diverses pièces pour un montant de CHF 150'000.- hormis cette horloge. Mme Bosshart informe que les Amis MIH bénéficient aussi de membres sponsors (CHF 1'500.- par an). Bonne nouvelles : malgré la crise, un seul s'est désisté ! En contrepartie, ils attendent des prestations spécifiques. Les vitrines commerciales ont été déménagées dans le hall d'entrée pour une meilleure visibilité, même s'il a fallu convaincre ! Ces vitrines sont louées et constituent donc une autre forme de soutien au musée. En complément des pièces des locataires, le musée s'est proposé de mettre à l'honneur le travail de la main avec divers outils d'horlogers.

Le nombre de visiteurs a augmenté (32'000 en 2009). Selon un sondage, cela serait peu en lien avec l'inscription de la ville à l'UNESCO : du travail reste à faire pour conjuguer les efforts.

M. Veya informe qu'une enquête visiteurs est menée dans tous les musées de la Ville y compris au Musées paysan jusqu'au 1^{er} juillet prochain. Elle devrait nourrir la réflexion en termes d'offre et de communication. Il y a un réel potentiel pour pouvoir lire l'histoire singulière de notre Ville au travers de ses musées.

Un-e commissaire parle du développement des courts séjours et des séjours en famille. M. Veya répond que les « packs » sont très appréciés. Mme Bosshart insiste sur la nécessité de travailler vite pour bénéficier encore de l'effet UNESCO.

312 1000. Le musée est relié au chauffage à distance. Cela fait quatre ans que les installations ont été changées. La consommation d'énergie est bonne par rapport au volume. Le rendement s'avère plutôt meilleur grâce au régisseur qui assure le suivi avec beaucoup de sérieux.

435 3800. Le musée concentre ses activités de restauration sur le travail de prestige, par souci de ne pas concurrencer les horlogers indépendants de la région. Il doit y avoir une valeur scientifique. M. Oechslin insiste sur le fait qu'il s'agit avant tout d'un lieu de formation au service du public. Un artisan a baissé son temps de travail de 20% pour permettre l'engagement de stagiaires déjà formés en horlogerie (4 ans) puis spécialisés en haute complication (2 ans). Le MIH constitue le niveau mondial le plus haut pour former des personnes. Et les deux artisans qui travaillent là sont les mieux formés au monde ! M. Piguet enchaîne en disant que le MIH a un intérêt aussi à ce que des objets de ses collections soient restaurés par des stagiaires. Mme Bosshart renchérit en affirmant que les personnes qui passent en formation par le MIH, quel que soit leur filière (horloger, documentaliste, historien) obtiennent souvent des postes à responsabilités par la suite, par exemple dans de grandes entreprises horlogères. Le réseau ainsi développé facilite le suivi. M. Oechslin relève aussi le travail précieux des civilistes.

420 1000. Il s'agit des intérêts perçus sur le CCP du musée.

514 Musée des Beaux-arts (Mme L. Umstätter est excusée)

Un-e commissaire demande que les remarques du budget sur- ou sous-estimé soient soit explicitées, soit enlevées.

314 1900. L'art. 95 pour l'installation de caméras de surveillance a été accordé en 2008 mais dépensé en 2009.

M. Veya doit revoir certains postes du budget avec Mme Umstätter, entre autre au sujet du dépassement explicité par des contrats d'entretien, qui devraient pourtant être prévisibles.

317 1000. Après une période d'évaluation des déplacements de la conservatrice, il a été accepté de lui financer la moitié de son abonnement général.

434 1000. Estimation volontariste au budget 2009, alors qu'une diminution des entrées est constatée en réalité.

469 1300. Un-e commissaire s'étonne du peu de subventions acquises en 2009 par rapport aux années précédentes. Est-il dû à un manque de temps pour aller chercher des subventions ? Les autres conservateurs précisent que les subventions dépendent du type d'expositions proposées.

550 Service de la jeunesse (M. A. Bédât)

2009 a vu la diffusion sur l'ensemble de la Ville de deux programmes d'activités aux parents d'enfants en âge de scolarité. Ces activités sont proposées par le Service de la jeunesse en lien avec des partenaires (clubs de sport p.ex.).

La fréquentation dans les quartiers a explosé. Chaque mercredi, dans divers quartiers de la Ville, et par tournus, se déplacent un animateur et deux moniteurs. 90 goûters ont été offerts hier aux Forges par exemple. Une cinquantaine d'adultes était présente. C'est important d'aller à la rencontre des adultes en vue de faire émerger dans les quartiers des personnes-ressources. Le travail est bien avancé à Industrie (quartier déjà vivant avant), moins aux Forges.

Un-e commissaire se demande ce qui se passe si le Service n'est pas présent. M. Bédât répond qu'il faut du temps pour que les gens s'approprient l'offre. L'idée du service est que les gens continuent de fréquenter les lieux après le passage du service de la jeunesse. Dans un deuxième temps sont envisagées des démarches participatives avec les adultes. Le Service tient compte des infrastructures présentes dans les quartiers dans l'offre offerte (tables de ping-pong, jeux de ballons).

M. Veya parle du rôle du SdJ comme facilitateur-accompagnateur en allant à la rencontre des habitants des quartiers. Il nous donne l'exemple d'Esplanade, avec la création de la maison de quartier. Ce projet a été initié par la population, et soutenu par la Ville (animateur à 20%). C'est l'association de quartier qui fait vivre les lieux. M. Bédât enchaîne en informant que cette association va à la rencontre des nouveaux habitants, leur présente l'association et les services offerts (photocopies, aide à la rédaction de courrier, etc.). Le SJ ne travaille pas que pour la jeunesse

mais également pour tous les gens qui gravitent autour. Tous les quartiers n'ont pas les mêmes demandes ni les mêmes besoins (Sombaille vs Forges).

Un-e commissaire s'interroge sur la communication à propos de ces activités (Esplanade). M. Veya répond qu'il n'appartient pas à la Ville de communiquer sur ce genre de projets mais à l'association. Le SdJ a eu l'occasion lors d'une conférence de presse de présenter les nouvelles activités. La commission de la jeunesse nouvellement constituée peut jouer le rôle de relais politique pour transmettre les informations.

Les activités de la semaine du 1^{er} mars ont vu 820 enfants inscrits pour 2000 propositions d'activités. Malgré quelques soucis avec le nouveau logiciel, M. Bédât estime que c'est un succès.

M. Bédât nous apprend que les animateurs seront désormais identifiables : ils porteront des gilets avec le nom du Service de la jeunesse. Les bâches porteront aussi le logo du Service, dès que le nouveau graphisme de la Ville sera connu.

M. Bédât présente un cas concret d'échange de prestations avec le club d'échec. Ce dernier loue une salle et au lieu de payer une location, offre en échange des activités pour les enfants. Les salles sont remplies !

Un-e commissaire demande les résultats des réflexions sur les camps. M. Bédât répond qu'en 2010, quatre camps sont prévus, dont un camp vert de jour à la ferme de la Sombaille. Ces camps auront des thèmes, et seront menés par des chefs de camp connus du Service. Reste une interrogation : certains enfants ne viennent plus aux activités du mercredi pour une question de coût alors que le prix est modeste, quid des camps ? M. Bédât rappelle aussi toutes les prestations événementielles qu'offre le Service de la jeunesse en terme de son, lights, sur la demande d'autres Services tels que les sports, les musées. Des collaborations ont vu le jour pour la Trotteuse, la Fête de mai, les futurs championnats du monde de course d'orientation.

301 1100. Le travail des vacataires a été annualisé pour des raisons légales, après parfois sept ans sous l'ancien régime. Sous ce poste, M. Bédât s'engage à revoir ce qui ressort :

- des vacataires
- du remplacement d'un congé-maternité (augmentation de 20% de poste)
- de l'adaptation du salaire des moniteurs (environ 25.-frs de l'heure).

390 2200. L'essence et les réparations sont réalisées par les TP.

436 7200. Un-e commissaire demande des explications sur la diminution des recettes du Foyer de l'écolier. M. Bédât répond qu'il y a eu moins d'enfants inscrits en 2009 et que ceux qui restent sont ceux qui paient peu. Un lien est à faire avec la crise : plus de personnes sont à la maison, des personnes au chômage ou un retour des mères au foyer. Une évaluation sera menée par une collaboratrice engagée en CDD sur l'accueil extrascolaire. Le projet actuel prévoit trois lieux d'accueil global sous la responsabilité du Foyer de l'écolier (le SdJ s'occupant des repas de midi) : Temple-Allemand 111, Charrière 2bis et ancienne Crèche beau-Temps.

439 1000. Les chiffres étaient repris de l'ancien CAR. Ils font preuve de beaucoup d'optimisme. La réalité est mieux connue maintenant.

Parlement des jeunes 115

M. Bédât est d'avis que le Conseil des élèves est à reprendre par le Service de la jeunesse car l'école n'est pas très active à ce propos. La collaboration doit être améliorée et le rôle de conseiller auprès du Parlement des Jeunes a été repris par M. Belometti.

Service des sports 520 (M. A. Houlmann)

M. Veya parle de 2009 comme d'une année de transition. La réorganisation s'est faite par filière métier pour les équipes. Le dernier budget a encore été établi par M. Piller. Du retard a été pris dans l'entretien du parc des infrastructures et du renouvellement du matériel et outils. Le Conseil communal a accepté plusieurs articles 95 et quelques dépassements de budget pour cette année de transition. Cela concerne des éléments d'urgence et de sécurité, mais tout n'est pas résolu. Le personnel est partie prenante, ne voit plus seulement les inconvénients des changements opérés, mais remarque le bon côté après un gros travail de fond.

M. Houlmann rappelle avoir travaillé avec et non contre les gens même s'il a fallu faire preuve de fermeté, mais dans un état d'esprit d'écoute et de confiance. Il a fallu suivre le travail par un suivi hebdomadaire et intégrer le souci de bonne présentation au public. Chaque semaine a lieu une réunion de travail avec une trace écrite. Ce cadrage permet aussi d'entendre les demandes des équipes. La planification se fait de manière annuelle pour tous les travaux réguliers. Pour le reste, chaque employé a des missions métier à réaliser dans les périodes creuses. Par exemple, le peintre doit penser à repeindre tel vestiaire, s'organiser en terme de temps et de matériel. L'incidence est bonne sur le budget.

Groupe 30. Les diverses indemnités doivent être revues avec les RH.

319 1000. Un-e commissaire demande le bénéfice à participer à ces associations. M. Houlmann répond qu'il s'agit d'un réseau de contacts très intéressant. C'est par ce biais que les championnats du monde de course d'orientation pourront venir dans notre Ville. Il s'agit aussi d'une plateforme d'échanges métier, d'un partage d'expériences. A noter que les cotisations ont augmenté suite à l'engagement fixe d'un secrétaire. L'objectif réside dans une meilleure représentation au niveau politique du monde du sport. Le sport est surtout financé par les communes et il faut qu'elles puissent faire entendre leurs intérêts à Berne. Le Service des sports de la Ville est déjà affilié à l'association suisse des Services des sports communaux. Il en est même membre fondateur. Échanger des projets permet parfois de ne pas réinventer la roue !

365 7700. La Ville a un siège dans la SA du télésiège du Chapeau-Râblé et suit avec attention l'aspect financier. La subvention n'est pas accordée automatiquement chaque année.

La soirée des sportifs méritants est organisée chaque année. C'est une façon modeste et sympathique de remercier ces personnes de porter haut les couleurs de la Ville.

La réception organisée par la Ville en 2010 pour les deux snowboardeuses viendra sur le compte du Conseil communal. En 2009 a eu lieu une petite manifestation pour les féliciter de leurs bonnes places aux championnats du monde (2^{me} et 3^{me}).

521 Charrière, terrains, pistes, halles

Groupe 30. Le responsable du site vient malheureusement de décéder. Il ne sera pas remplacé en tant que tel. Un poste d'agent technique va être mis au concours. Quelqu'un fonctionnera ad interim et la situation sera revue en fonction d'autres départs prévus pour cette année.

314 2700. Une partie des dégâts au terrain de street hockey a été prise en charge par l'assurance, mais pas le sol. L'auteur du délit est connu mais insolvable.

314 3900. Depuis que le fond mobile de Numa-Droz a été changé, il n'y a plus de panne !

434 1700. Les recettes du bassin de natation sont variables. Peut-être vaudrait-il la peine de les lisser sur 5 ans pour avoir une estimation plus juste au prochain budget.

522-523 Exploitation de la piscine et de la patinoire

A noter que c'est la dernière fois que ce compte apparaît sous cette forme. Dès 2010, il sera consolidé au numéro 525.

Groupe 31. Le surplus est dû à une mise en conformité de l'électricité par obligation légale.

319 6001. Il s'agit d'un accident de travail. La glace a été trop rabotée et a endommagé les publicités sur la glace. Elles ont dû être refaites. Le projet de réhabilitation des Mélèzes verra les accès repensés y compris pour le SIS.

434 1000. M. Houlmann peine à répondre à Un-e commissaire concernant la baisse des entrées à la patinoire. Il pense qu'il faudrait des plages de temps fixes dédiées au public et qui ne seraient jamais touchées. Là elles sont souvent rognées par le HCC. Il s'agirait aussi d'imaginer des événements sur glace, genre disco.

524 Piscine des Arêtes

314 2400. Un-e commissaire s'interroge sur les contrôles du plafond en béton. Une analyse fouillée avait été faite après l'accident d'Uster. Cela date d'environ 8 ans. Aucun contrôle n'a été réalisé depuis lors alors que le risque de corrosion est augmenté à cause des émanations de chlore.

Un-e commissaire aborde l'analyse des besoins et des moyens pour le sport dans notre Ville. M. Houlmann rapporte que les données sont récoltées. Reste à en faire un rapport au Conseil général en réponse à un postulat. M. Veya ajoute que le Conseiller d'Etat chef du DECS, les trois villes dans le cadre du RUN et la commune du Val-de-Travers ont lancé un mandat d'étude sur la question de l'organisation du sport dans notre canton. Reste à finaliser.

La journée se termine par un échange de vues avec le chef de dicastère sur divers sujets politiques actuels. La sous-commission en profite pour remercier le chef de dicastère, les différents chefs de Service et l'ensemble du personnel pour la bonne tenue de leurs comptes. Ils se montrent de plus très disponibles à répondre aux multiples questions. Les échanges sont fructueux et ont lieu dans la confiance mutuelle.

Aline Fleury, rapporteure

Annexe : Tableau des subventions de plus de CHF 5'000.- au centre 500 et 520

Comptes 2009 – Détail subvention 500 Affaires Culturelles

Sont indiquées les subventions de plus de CHF 5'000.-

Compte 365 1400 Fanfares et orchestres	Montant
Fanfare de la Croix Bleue	SFr. 5'800.00
Ass. Des Amis de la musique (Les Cadets)	SFr. 5'600.00
Musique La Persévérante	SFr. 6'200.00
Les Armes Réunies	SFr. 10'922.80
Orchestre de chambre CdF	SFr. 9'000.00
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 29'000.00
Total :	SFr. 66'522.80

Compte 365 1660 Danse	Montant
Kaktus	SFr. 5'000.00
Objet Fax - création	SFr. 8'000.00
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 10'500.00
Total :	SFr. 23'500.00

Compte 365 2210 Activités culturelles et manifestations	Montant
Corodis (diffusion)	SFr. 5'000.00
Cirq'Alors	SFr. 6'500.00
Promolecture	SFr. 8'000.00
Association AFM	SFr. 5'000.00
Théâtre Temps	SFr. 7'000.00
2300 Plan 9	SFr. 5'000.00
Compagnie Fantôme	SFr. 7'000.00
L'outil de la ressemblance	SFr. 6'000.00
Association Chandigarh.ch	SFr. 6'000.00
Christophe Studer, création	SFr. 6'000.00
Compagnie du gaz	SFr. 6'000.00

Zap Théâtre (B. Adatte)	SFr. 10'000.00
Poppliger Yannick	SFr. 7'000.00
Heures de musique	SFr. 7'000.00
Jeune opéra compagnie	SFr. 15'000.00
Festival marionettes (La Poudrière)	SFr. 8'000.00
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 59'900.00
Total :	SFr. 174'400.00

Comptes 2009 – Détail subvention 520 Office des Sports

Sont indiquées les subventions de plus de CHF 5'000.-

Compte 365 7700 Manifestations sportives	Montant
HCC	SFr. 48'000.00
FCC	SFr. 25'764.35
La Trotteuse	SFr. 15'000.00
Téleski du Chapeau Râblé	SFr. 10'000.00
Tennis Club	SFr. 8'000.00
Badmington Club	SFr. 5'000.00
SEP L'Olympic	SFr. 5'000.00
Tour de Romandie	SFr. 5'036.45
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 21'291.60
Total :	SFr. 143'092.40